

## L'Éditorial

Depuis les vacances d'été les membres du Bureau se sont réunis 3 fois, le Conseil d'Administration 1 fois et bien sûr un nombre incalculable de "mini-réunions" pour apporter des solutions rapides aux diverses questions concernant les sorties, la mutuelle, les adhésions, le nouveau logiciel.....

Les difficultés que vous rencontrez pour vous inscrire aux activités GALA ces derniers temps, ne viennent pas de notre fait, le site fonctionne très bien. Il est maintenu à jour et vérifié régulièrement, seulement comme nous vous l'avions expliqué il est relié au système de gestion Kanas, qui lui, nous pose problème. Nous faisons notre possible pour sensibiliser nos interlocuteurs chez Kanas sur ces questions mais les réponses tardent à venir.

Notre association connaît une légère hausse du nombre de Membres de Droit. Nous accueillons de jeunes retraités qui ont quitté l'usine PROCIDA pour aller travailler à Béziers ou ailleurs et nous sommes heureux de voir qu'ils n'ont pas oublié les "anciens". Beaucoup d'entre eux vont bénéficier du contrat mutuelle signé avec Mutuelles du Soleil ainsi nous renforçons notre groupe ce qui permettra une mutualisation intéressante pour tous.

Plusieurs nouveaux Membres Affiliés nous ont rejoint. Ce sont des amis ou des parents d'adhérents qui apprécient notre fonctionnement et nos valeurs.

Nous souhaitons la bienvenue à tous.

Comme chaque année les adhérents et les futurs adhérents à la mutuelle ont été invités à une rencontre avec notre interlocutrice chez Mutuelles du Soleil.

Pour la partie conviviale, la saison a débuté en septembre avec la visite des Chantiers Navals à La Ciotat; journée instructive et agréable avec la balade dans le superbe parc du Mugel.

Le voyage à l'étranger s'est déroulé à Malte, réussi, bien entendu, tant sur le plan culturel, l'organisation, que l'ambiance .. La météo a fait quelques caprices mais rien de gênant

La balade à Garlaban a dû être reportée à cause du mauvais temps, mais comme on n'abandonne pas, nous avons renouvelé l'appel en novembre et nombreux sont ceux qui y ont répondu.....

La journée grillades a rassemblé une soixantaine de participants. Après une balade dans la colline, nous avons pu déguster les spécialités de chacun et les grillades préparées par nos chefs spécialistes du feu.

La dernière balade de l'année se situait entre Beaucaire et Marseille pour que nos amis beaucairois puissent nous rejoindre sans faire trop de route. Un bon dénivelé n'a pas effrayé les amateurs de marche et de nature.

Vous découvrirez le programme des sorties 2019 à l'Assemblée Générale, et vous connaîtrez la balade de janvier très prochainement par le circuit habituel.

Je souhaite que vous receviez cette Lettre semestrielle avec joie ou du moins avec curiosité pour le travail accompli par tous les groupes GALA, GPS, NTIC.

Passez de chaleureuses fêtes de fin d'année, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines activités et notre Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 7 février 2019.

## Le mot du Trésorier

### Nouveauté 2019 : Appel à Cotisation

Vous recevrez dans les derniers jours de l'année ou début 2019 (par courriel ou par courrier joint à cette lettre) un :  
**Appel à cotisation 2019.**

Cet appel mentionne le montant de la cotisation en fonction de votre situation :

- 16 € pour les adhérents individuels
- 24 € pour les adhérents en couple
- 24 € pour les membres, adhérent par ailleurs à notre contrat Mutuelles du Soleil, qui couvrent au moins 2 personnes (en règle générale le couple) dans ce contrat.

Cette cotisation sera désormais obligatoire pour bénéficier de notre contrat de groupe chez Mutuelles du Soleil..

**Attendez la réception du courriel ou du courrier joint à la "Lettre 50" pour effectuer votre règlement.**

**Si vous réglez par virement attendez 2019, ne pas régler fin 2018.**

Nous vous rappelons les modalités de paiement :

1. Par chèque, à l'ordre de « APHRAP », adressé au siège de l'Association :  
APHRAP - Les Airelles - 3 rue Courencq - 13011 MARSEILLE
2. En espèces, auprès de l'un des membres du Bureau,
3. Par virement bancaire : ASSOC APHRAP
  - IBAN : FR76 1130 6000 9371 7657 6000 043
  - BIC : AGRIFRPP813



Nos activités depuis la rentrée...

Septembre : les chantiers navals de La Ciotat



Septembre / Octobre : le voyage à Malte



Toujours en Octobre : le Musée à ciel ouvert du Garlaban



Novembre : la journée "Grillades" à Saint-Jean du Puy



Décembre : les collines de Charleval



Et ensuite, pour 2019 ...

GALA prépare un programme ayant pour objectif d'essayer de mêler visites et balades afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous, de venir nous rejoindre et partager ensemble des moments conviviaux. L'intégralité du programme vous sera révélé lors de notre Assemblée Générale du 7 février, mais voici tout de même un avant-goût de ce qui vous attend pour l'année prochaine...



**Les balades :** Carry-le-Rouet, Boulbon / Frigolet, Siou Blanc, Cadenet / Lourmarin, etc...



**Du 14 au 17 juin :** séjour de 4j/3n à Saint Sauves (Auvergne) au village de vacances VTF "Le Domaine des Puys", en pension complète. Ouvert à tous (marcheurs et non marcheurs), balades avec guide, visites, etc...



**Juin :** visite des sites Iter et Cadarache  
Déplacement en car et déjeuner au restaurant

**Du 4 au 7 octobre :** voyage de 4j/3n à Madrid, en hôtel \*\*\*\*\*, pension complète, au départ de Marseille. Visites guidées, le Palais Royal, le Musée du Prado, L'Escorial, Tolède, Aranjuez, etc...



## Informations concernant les Adhérent(e)s APHRAP

Début janvier 2019, nos adhérents non-internautes pourront demander le Listing des Adhérents 2018 à réception de la convocation à l'AG (Spécial 174). Il sera alors joint en février 2019 au Spécial AG (Aperçu) qui suivra notre Assemblée Générale. Ainsi, ils pourront avoir une vision complète et claire de l'identité de nos adhérents. (Membres de Droit et Membres Affiliés) Pour les Aphrapnautes (adhérent(e)s internautes) cette information reste en permanence actualisée et accessible via le site internet de votre Association.

Nous rappelons que les Membres de Droit sont ceux qui ont travaillé dans la société (quelle que soit la raison sociale) et les Membres Affiliés sont soit les conjoints, soit des amis de Membres de Droit.

### IMPORTANT :

Si vous êtes enregistré(e) comme non-internaute mais que vous disposez maintenant d'une adresse électronique, faites-nous le savoir : Ainsi vous pourrez être informé(e) en temps réel !

Si vous êtes affilié(e) au contrat collectif de Mutuelles du Soleil (Soléa PRO 3000 ou Soléa PRO 4000), veillez à renouveler systématiquement votre adhésion annuelle à l'Association.

Au 19 décembre 2018, votre Association comptait **307 adhérents** (276, fin 2017) répartis de la façon suivante :

- **205 Membres de Droit** (196, fin 2017)
- **102 Membres Affiliés** (80, fin 2017)
- **5 Démissionnaires Membre de Droit** (et 2 décès)
- **4 Démissionnaires Membre Affilié**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres :

#### Membre de Droit :

Serge ALLEMAND  
Nancy CHALLIER  
Sonia DERAGOPIAN  
Jean-Michel JULLIEN  
Evelyne MALOLESPZY

#### Membre Affilié :

Madame BENYAHIA  
Claude IMBERT  
Nacera JULLIEN  
France ROCCA  
Myriam RECEVEUR

## Groupe Protection Santé

Le Groupe Protection Santé (GPS) vous résume les principales informations de l'année 2018 concernant la vie de nos contrats aux Mutuelles du Soleil.

172 personnes (160 en 2017) sont adhérentes aux Mutuelles du Soleil, dont 115 pour le contrat PRO 3000 et 57 pour le contrat PRO 4000.

Les résultats 2018 des ratios P/C (montant des prestations/ montant des cotisations) ont été :

Pour SOLEA PRO 3000 : 0,88

Pour SOLEA PRO 4000 : 1,06

Le chiffre 1 étant celui de l'équilibre des comptes. Ce ratio influence, malgré la mutualisation, le tarif des cotisations de l'année suivante.

Après négociations, nous sommes parvenus à un accord préservant au mieux l'esprit "mutuelle"

Les augmentations seront pour 2019:

+ 3,5 % pour le SOLEA PRO 3000

+ 7,5 % pour le SOLEA PRO 4000

Cette hausse prend en compte l'augmentation du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale) et les provisions budgétaires du dossier initié par le Gouvernement "reste à charge 0" qui permettra de meilleurs remboursements dans le domaine dentaire, auditif et optique. La mise en place prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2020 concernera les couronnes et les bridges. Le reste de ce panier de soins sera pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le 27 Novembre 2018, s'est tenue à La Destrousse la réunion annuelle avec les Mutuelles du Soleil animée par Mme BIANCO (responsable des agences de Marseille) et Monsieur JOUVE (en charge des contrats collectifs). Nous étions 26 et le compte-rendu a été adressé aux adhérents des Mutuelles du Soleil.

Avant de conclure, nous rappelons que pour pouvoir bénéficier du tarif "groupe" des Mutuelles du Soleil, vous devez vous acquitter de la cotisation annuelle (individuelle ou couple) APHRAP.

Le GPS. souhaite à toutes et à tous un bon bout d'an et surtout.....une bonne santé.